

La Communauté de communes
se mobilise avec
les professionnels de santé





La rencontre du 27 novembre dernier a mobilisé 16 professionnels de santé et 18 autres qui n'ont pas pu se rendre à cette réunion mais restent intéressés par cette question...

Chers concitoyennes, concitoyens,

Les problèmes de démographie médicale inquiètent les habitants des zones rurales, le départ précipité d'un médecin comme à Louplande plonge patients et élus dans le désarroi. C'est pourquoi la Communauté de communes du Val de Sarthe a réalisé une enquête auprès des médecins afin d'avoir une connaissance précise de l'évolution de la profession sur le territoire dans les prochaines années.

Il ressort de cette enquête que **la moitié d'entre eux prendront leur retraite dans les cinq à dix ans** qui viennent avec peu d'espoir d'être remplacés. Les élus ont donc décidé de prendre le problème à bras le corps afin d'anticiper et de conserver l'accès aux soins pour tous.

Il y a en effet **un réel problème de démographie médicale en Sarthe**, si la moyenne nationale est de 93 médecins pour dix mille habitants, dans le département, elle n'est que de 72 et passera à 43 en 2019 si aucune action d'ampleur n'est entreprise. Aujourd'hui, seul un étudiant en médecine sur dix choisit de s'installer en milieu rural pour exercer la profession de médecin généraliste.

Les pratiques ont évolué ces dernières années, alors que les générations précédentes exerçaient seules en cabinet, les jeunes médecins veulent travailler de façon collégiale au sein de maisons pluridisciplinaires de santé afin d'échanger sur leurs pratiques quotidiennes. Par ailleurs, la profession s'est beaucoup féminisée, les jeunes médecins veulent pouvoir concilier leur vie de famille avec leur vie professionnelle. Enfin, l'époque où il fallait racheter une patientèle et investir dans un cabinet médical est révolue, aujourd'hui la tendance est à la location et à la mise en commun de services.

Dans ce contexte, l'enjeu, les élus l'ont bien compris, est d'attirer des jeunes médecins afin que puissent **perdurer l'offre de soins et une égalité de prise en charge pour tous les patients du territoire**. Nous savons que, compte tenu des nouvelles pratiques, les jeunes médecins s'installent là où il y a une maison de santé pluridisciplinaire. Par conséquent, nous devons la mettre en place avec les professionnels de santé pour inverser la tendance et accueillir cette nouvelle génération de praticiens.

Nous avons donc lancé la démarche avec l'Agence Régionale de Santé, les professionnels du territoire et les élus afin de travailler à la rédaction d'un plan territorial de santé qui puisse aboutir à la création d'une maison de santé pluridisciplinaire. Un pôle principal articulé autour des professionnels existants et des pôles satellites dans les Communes répartis sur le territoire semblent être une architecture adaptée pour préserver la qualité et la continuité des soins. C'est à ce travail que vont s'atteler les professionnels de santé du territoire appuyés par les élus afin de définir un projet de santé financé par la collectivité qui puisse répondre aux besoins de la population.

Je vous souhaite une bonne année 2013

Philippe Girardot

Président de La Communauté de communes
du Val de Sarthe



Question à Noël Tellier, Maire de Louplande



Le médecin généraliste de Louplande a cessé son activité en avril dernier. Comment votre Municipalité a-t-elle abordé ce problème ?

Les habitants de Louplande sont désormais confrontés à des difficultés majeures pour leur suivi médical et l'obtention de consultations médicales. Les praticiens des Communes voisines, ayant des emplois du temps très chargés ne peuvent pas toujours absorber cet afflux de patients nouveaux dans leur cabinet.

Nous avons entrepris de nombreuses démarches pour trouver un médecin généraliste sur notre Commune sans succès à ce jour. Ceci m'a permis d'avoir des contacts avec des jeunes médecins qui n'envisagent pas d'exercer leur métier dans les mêmes conditions que leurs aînés.

Nous sommes très satisfaits que la Communauté de communes mette en place, avec tous les professionnels de santé et avec l'appui de l'Association Régionale de Santé, une réflexion sur la création d'une maison de santé pluridisciplinaire articulant un pôle principal, avec des satellites dans les Communes, permettant une équité d'accès aux soins des habitants de notre territoire.

SOMMAIRE

ici des ressources pour
S'ÉPANOUIR 4 à 5
Le Val de Sarthe s'engage pour réduire ses consommations d'énergies
Souriez, vous êtes « scotés »
Création du FPIC

ici des ressources pour
SE LOGER 6
Le programme de logements sociaux à Voivres lès le Mans dévoilé

ici des ressources pour
SE DÉVELOPPER 6 à 9
CC BOIS, une affaire de famille
Une entreprise industrielle innovante à Saint Jean du Bois
Parc d'activités des Noës à Spay : Démarrage des études
Le club d'entreprises du Val de Sarthe monte en puissance

ici des ressources pour
DÉVELOPPER 9 à 10
Des ateliers pour vous aider dans votre recherche d'emploi
Un peu de pain et de chaleur ... dans les Restos du coeur

ici des ressources pour
S'ÉCLATER 11
Un service jeunesse au service de vos enfants

ici des ressources pour
GRANDIR 12 à 13
Rencontres Jeux organisées par le RAM
Une journée avec Naël au Valanou

ici des ressources
À PRÉSERVER 14 à 17
Des jeunes reporters pour l'environnement
« Il y a de la vie dans l'eau ! »
Assainissement Non Collectif : Bilan 2012 des diagnostics
Bilan 2012 des travaux de voirie

ici des ressources pour
MUSIQUER 18 à 19
Construire les pratiques artistiques de demain sur le territoire
Le soldat rose revisité par l'école de musique

ici des ressources pour
DÉCOUVRIR 20
Encore une belle saison sur l'île MoulinSart

ici des ressources pour
CRÉER 21
La saison 2013 se prépare au Centre d'art

ici des ressources pour
S'ÉPANOUIR 22
Commune à la Une Parigné le Pôlin

Le Val de Sarthe s'engage pour réduire ses consommations d'énergies

Face à la hausse constante du prix de l'énergie, les consommations d'énergie impactent de plus en plus les budgets des collectivités locales. Or, si les grandes villes possèdent généralement des compétences internes pour gérer leurs dépenses énergétiques, les petites et moyennes collectivités disposent de peu ou pas de services techniques à même d'assurer cette gestion.

En réponse à cette lacune, l'ADEME a créé le dispositif du Conseiller en Énergie Partagé (CEP) qui permet de mutualiser un expert entre plusieurs structures. Ce dernier met concrètement ses compétences de «thermicien» indépendant et neutre à disposition des collectivités adhérentes afin de les aider à gérer leurs consommations, mener des actions de maîtrise de l'énergie et de production d'énergies renouvelables, sensibiliser les élus et les utilisateurs du patrimoine public sur ces thématiques.



Très engagé sur la thématique vitale de l'énergie de longue date, le Syndicat Mixte du Pays Vallée de la Sarthe a récemment souscrit au dispositif de l'ADEME et ainsi recruté début juillet un CEP, Guillaume Marret, pour une durée de trois ans. À ce jour, 27 Communes et 4 Communautés de communes du Pays Vallée de la Sarthe se sont inscrites à ce service, ce, à un coût modique grâce aux financements non seulement de l'ADEME mais aussi du programme européen LEADER et du Conseil régional des Pays de la Loire. Plusieurs Communes du Val de Sarthe ainsi que la Communauté elle-même vont ainsi bénéficier d'un accompagnement spécifique dans la gestion (construction, entretien et rénovation) de leur patrimoine (bâtiments et éclairage publics) afin d'en réduire toujours plus l'impact environnemental et financier...

INFOS

Nouveaux délégués à Fercé sur Sarthe et Spay

Madame Jocelyne Pavy déléguée communautaire suppléante en remplacement de Madame Nathalie Bernard démissionnaire. Madame Pavy est élue membre de la commission sociale communautaire. Monsieur Philippe Legroux délégué communautaire titulaire en remplacement de Monsieur Emmanuel Reynier démissionnaire. Monsieur Legroux est élu membre de la commission économie communautaire.

Personnel communautaire

Suite à l'entrée en vigueur de la loi sur la résorption de l'emploi précaire dans la Fonction Publique, la Communauté de communes a proposé à 4 agents enseignants de l'école de musique un contrat de travail à durée indéterminée. Pour ces agents non titulaires, dont certains sont enseignants depuis plus de 10 ans, ce contrat leur permet d'envisager plus sereinement et dans la durée leur mission au sein des services communautaires.

Souriez, vous êtes « scotés »

Le 25 septembre 2012, le Syndicat Mixte du Pays Vallée de la Sarthe (regroupement des Communautés de communes des Pays de Loué, de Vègre-et-Champagne, de Sablé, du Pays Malicornais et du Val de Sarthe) a officiellement lancé l'élaboration de son Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) via un Forum organisé à Loué.



Pour rappel, le SCoT n'a rien à voir avec l'Écosse ni une quelconque race de chien ! **Il correspond à un document d'urbanisme majeur. «Document»** car il prend la forme d'un livret composé d'un diagnostic (Rapport de présentation), d'une stratégie (Programme d'Aménagement et de Développement Durable) et de mesures (Document d'Objectifs et d'Orientations). **«Urbanisme»** car il découle du Code de l'Urbanisme qui lui donne mission de coordonner les différentes politiques publiques

d'aménagement et de développement du territoire visé (commerce, déplacements, énergie, environnement, habitat, tourisme, etc.). **«Majeur»** car il vise un projet de territoire à 20 ans qui sera à la fois le cadre et la trame de l'action publique locale.

Suite à un appel d'offres, le Comité syndical a désigné, le 5 juillet 2012, le groupement PROSCOT (réunion de 3 bureaux d'études) pour accompagner cette démarche, complexe et essentielle. Celle-ci devrait s'étaler sur 3 ans minimum. Nombre de réunions seront organisées pour l'alimenter. Le grand public y sera naturellement associé : il est directement concerné puisque le SCoT, une fois approuvé, organisera son quotidien.

L'objectif est que la Vallée de la Sarthe soit plus que jamais un territoire agréable et dynamique dans lequel tout un chacun pourra s'épanouir.

Création du Fonds de Péréquation **des ressources Intercommunales et Communales (FPIC)**

Instauré en 2012, ce fonds national a pour objectif de diminuer les inégalités des ressources fiscales entre les ensembles intercommunaux (Communes et Communautés de Communes d'un même territoire + les Communes non membres d'une intercommunalité). Le FPIC permet de prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et Communes pour la reverser à des intercommunalités et Communes moins favorisées. Il se mettra progressivement en place de 2012 (150 millions d'euros) à 2016 pour atteindre environ 1 milliard d'euros.

En 2012 :

- 1 870 collectivités sont contributrices au FPIC, elles se situent principalement dans les Régions Île de France, Rhône Alpes, Alsace et Provence Alpes Côte d'Azur.

Le territoire du Val de Sarthe fait partie des collectivités contributrices pour un montant de 7 738 € (en

Sarthe sont également contributeurs les territoires de Sablé sur Sarthe, Saint Calais,...).

- 2 081 collectivités sont bénéficiaires de ce fonds, elles se situent principalement dans les Régions Nord/Pas de Calais, Lorraine, Bretagne, Pays-de-Loire, Limousin, Midi- Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Corse, Outre-Mer,...

L'originalité de ce fonds réside dans sa logique qui vise à mesurer la richesse au niveau d'un ensemble intercommunal, ce qui confirme le rôle nouveau accordé à l'intercommunalité dans la péréquation.

Toutefois sans remettre en question le principe de péréquation, on peut regretter les critères pris en compte pour le calcul de ce fonds (absence du revenu par habitant par exemple) ainsi que la montée en puissance de celui-ci.

Le programme de logements sociaux à Voivres lès le Mans dévoilé

Sarthe Habitat prévoit la construction de 12 logements sur des terrains vendus par la Communauté de communes dans le lotissement de la Grande Coutardière.

Le programme comprend la construction de 6 T3, 5 T4 et un T5. Les logements seront disposés de part et d'autre d'un espace vert central.

Sarthe Habitat et le cabinet d'architectes Couillier - Vivier ont choisi le bois comme matériau pour l'ossature et les façades. Une attention particulière a été accordée à l'orientation des bâtiments afin de bénéficier au maximum des apports énergétiques passifs.

Même s'il reste des points à finaliser, le permis de construire devrait être déposé avant la fin de l'année

et les travaux devraient débuter à l'automne 2013. La mise en location des logements est prévue pour début 2015.



EN COURS

Projet de 10 logements BEPOS (énergie positive) porté par Sarthe Habitat sur la Commune d'Étival lès Le Mans

Les travaux de viabilisation pour la première phase ont été finalisés. La construction des bâtiments est en cours et devrait s'achever en juillet 2013.

Projet « les jardins de la Pêcherie »

sur la Commune de Fillé sur Sarthe

Les travaux de construction des 9 logements sociaux portés par Sarthe Habitat sont également en cours. Les travaux de viabilisation des parcelles pour la phase définitive reprendront en fin de chantier de construction.

Programme de 8 logements de la Mancelle d'Habitation sur la Commune de Roëzé sur Sarthe

Ce programme a pris du retard pour des raisons techniques. Les travaux devraient cependant pouvoir démarrer au début de l'année 2013.



Chantier à Fillé sur Sarthe

CC BOIS, une affaire de famille



Après une longue expérience acquise dans différentes entreprises sarthoises, Jean Pierre Cahoreau a décidé de sauter le pas et de créer, avec son fils Benoît, son entreprise de travaux de charpente-couverture et constructions à ossature bois sur la ZA du Val de l'Aune à Roëzé. L'envie était présente depuis un certain temps, mais ce n'est qu'à l'occasion d'un licenciement économique que le père et son fils ont décidé de se lancer, dans un secteur d'activité en plein développement, mais également sur lequel la concurrence est importante.

L'entreprise a de nombreux atouts à faire valoir. Jean Pierre Cahoreau, possède ainsi une longue expérience de conducteur de travaux dans des entreprises spécialisées dans la construction à ossature bois (Charpente Cénomane, Belliard, Maisons Couleurs et Bois), tandis que Benoît

a parcouru le pays en tant que Compagnon du Devoir. Capable de réaliser en interne leurs propres études, l'entreprise souhaiterait se spécialiser plus particulièrement dans la construction à ossature bois, la réalisation de terrasses et pergolas, ainsi que dans les travaux d'isolation par l'extérieur.

Contact : CC BOIS

B et JP Cahoreau - ZA du Val de l'Aune - 72210 ROEZE SUR SARTHE

02 53 15 80 86 - 06 82 34 48 38

contact@ccbois72.com - <http://ccbois72.com>

Une entreprise industrielle innovante à Saint Jean du Bois

Alors que le climat économique actuel est à la morosité, Laurent Rousseville, dirigeant de l'entreprise CELLBAT a choisi la voie de l'innovation et s'apprête à faire revivre une activité industrielle à Saint Jean du Bois.

Cette entreprise nouvellement créée, va préfabriquer en usine des panneaux à base d'un nouveau béton isolant, dont les caractéristiques thermiques et mécaniques sont proches du béton cellulaire. Ces panneaux, véritable alternative au parpaing et à la brique, seront par la suite assemblés directement sur chantier, pour la construction de maisons individuelles.

Fruit d'un long travail de recherche en partenariat avec un laboratoire allemand et l'école d'ingénieur du Mans, ce concept donne naissance à la marque

« Béton Système » pourrait révolutionner la construction traditionnelle. Le projet a d'ailleurs été primé par la jeune chambre économique du Mans dans le cadre du concours européen de l'entreprise innovante en Sarthe, et est lauréat du concours Cap Création Sarthe. L'idée originelle de Laurent Rousseville, également gérant d'une entreprise de maçonnerie depuis 2004, est d'offrir l'opportunité à des constructeurs traditionnels de réaliser des maisons aussi rapidement qu'une construction en bois. Le travail en usine permet par ailleurs de s'astreindre des aléas climatiques d'améliorer les conditions de travail des ouvriers sur le chantier et ainsi d'enregistrer un gain de productivité. Ce nouveau matériau breveté, peut être produit directement sur chantier, car ne nécessite pas de passage en four autoclave. L'entreprise fabriquera des panneaux sur mesure, mais également des panneaux de taille standardisée, afin de répondre rapidement à la demande.

Soutenue financièrement par la Région Pays de la Loire, le Conseil général de la Sarthe et Carrefour Entreprise Sarthe, l'entreprise devrait créer 10 emplois dans les trois prochaines années. Le démarrage de l'activité est prévu pour le début d'année 2013.

Parc d'activités des Noës à Spay : Démarrage des études

Afin de poursuivre la diversification de son tissu économique, la Communauté de communes aménagera au lieu-dit les Noës sur la Commune de Spay un Parc d'activités sur une surface de 7 ha. Afin de compléter l'offre foncière existante, ce parc aura vocation à accueillir des activités tertiaires et artisanales. Il contribuera ainsi au dynamisme économique du territoire en permettant le maintien et la création d'emplois au niveau local.



Le futur Parc d'activités proposera un aménagement de qualité et respectueux de l'environnement, avec pour ambition d'aller plus loin que le simple traitement paysager qualitatif. Une réflexion particulière sera menée en matière de gestion des eaux pluviales et des eaux usées, de production des déchets, des énergies (éclairage économe et adapté,...) des déplacements et des accès (liaisons douces, covoiturage,...), d'utilisation de l'espace (mutualisation des aires de manœuvre ou de stationnement, densification, etc...).

Ainsi, la conception du parc sera accompagnée d'une

Approche Environnementale de l'Urbanisme (méthodologie proposée par l'ADEME), qui met notamment l'accent sur la démarche participative. Un groupe de travail regroupant entreprises locales, Chambres consulaires, riverains, acteurs du développement économique sera constitué pour apporter des réponses aux enjeux qui auront été soulevés.

Le prestataire retenu pour réaliser la conception et la maîtrise d'œuvre de ce Parc d'activités est le groupement constitué par le cabinet d'architectes Archi-tour, l'atelier Paul Arène (qui a notamment conçu les espaces verts du nouveau centre commercial Atol à Angers), SODEREF Développement et Théma environnement.

La Commune de Spay s'est associée à la démarche afin de réaliser une étude de requalification de la zone d'activités communale de la Vêquerie concomitante à celle des Noës.

Les premières entreprises devraient pouvoir s'installer dans le courant de l'année 2014. Vous pourrez suivre l'avancement du projet par l'intermédiaire des prochains bulletins communautaires, ou sur le site internet de la Communauté de communes.

INFOS

Le projet de centrale solaire à Fillé sur Sarthe **validé !**

Dans le dernier bulletin communautaire nous avons évoqué le projet d'une centrale solaire à Fillé sur Sarthe. Ce projet soumis à appel d'offres au niveau national, a été validé. Il sera donc le premier à voir le jour en Sarthe, en compagnie de celui d'Allonnes sur les terrains du Monné. Ces dossiers sont portés par la société d'Ile et Vilaine, Langa Solar. Ce sont ainsi près de 17 000 panneaux pour une puissance de 4,5 Mégawatts qui seront installés dans le courant de l'année 2013 à Fillé sur Sarthe.



Le club des entreprises du Val de Sarthe monte en puissance !

Créé en fin d'année 2011, le Club des Entreprises compte à ce jour 36 adhérents. Il a vocation à favoriser les échanges entre toutes les entreprises de la Communauté de communes, qu'elles soient industrielles, commerciales, artisanales ou de services.



3 questions à Mme Isabelle Mallet, gérante du bureau d'études thermiques M3E et Présidente du Club.

Comment avez-vous vécu la mise en place du Club ?

On peut considérer cette première année, comme une année de rodage. L'objectif était d'abord de mettre en place des actions destinées à mieux se connaître entre adhérents. Le bureau a donc travaillé dans ce sens, même s'il reste difficile de mobiliser les chefs d'entreprises déjà accaparés par leurs activités. Le Club souhaite être à l'écoute des entreprises de la Communauté de communes. C'est dans ce contexte économique un peu troublé et plein d'incertitudes qu'il est important d'être solidaires et de ne pas rester isolés. On connaît tous à un moment ou à un autre des difficultés ou au contraire des réussites qu'on peut faire partager.

Quelles ont été les actions mises en place ?

Parmi les actions, il y a tout d'abord eu des visites d'entreprises. Nous avons également mis en place un speed meeting permettant de rencontrer un maximum d'entreprises en un minimum de temps, et avons organisé une réunion sur le thème du réseau.

Les moments de convivialité sont également importants. Nous avons ainsi lancé le concept de table ouverte (réservation d'une table dans un restaurant pour un déjeuner ouvert à tous les adhérents), et assisté à un match de rugby au MMAréna.

En matière de communication, nous avons réalisé en interne un annuaire des adhérents et sommes désormais visibles sur internet par le biais d'un espace sur le portail Réseaulia proposé par la Chambre de Commerce et d'Industrie.

Quels sont les projets pour 2013 ?

Il y a déjà l'assemblée générale du Club qui se tiendra en janvier et à laquelle nous inviterons l'ensemble des entreprises de la Communauté de communes.

Nous allons poursuivre et étoffer le programme d'actions, avec par exemple une rencontre avec un club d'entreprises voisin et une visite d'un site ou d'une entreprise hors du département.

Plus nous serons nombreux et plus nous pourrons mettre en place des actions ambitieuses. Je lance donc un appel à toutes les entreprises du territoire et ne peux que les inciter à venir nous rejoindre.

Pour suivre l'actualité du Club : <http://reseaulia.com/space/clubentreprisesvaldesarthe>

Des ateliers pour vous aider dans votre recherche d'emploi

La Communauté de communes en partenariat avec l'Adess emploi et la Mission Locale organise des modules de recherche d'emploi avec découverte de l'informatique, animés par des professionnels pour les habitants du Val de Sarthe qu'ils soient jeunes, demandeurs d'emploi ou salariés.

En participant à ces ateliers, vous pourrez acquérir toutes les connaissances nécessaires pour rendre votre recherche d'emploi efficace.

Par petits groupes de 5 personnes maximum, vous travaillerez sur le CV, la lettre de motivation, l'accès web aux services Pôle emploi et sur la messagerie. Vous préparerez et simulerez également des entretiens d'embauche. Les simulations des entretiens d'embauche sont réalisées avec des partenaires volontaires du territoire (Chef d'entreprise, salarié en RH, retraités...). Si vous êtes intéressés, pour participer à cette démarche, n'hésitez pas à nous contacter !

Les ateliers ont lieu au service emploi de la Communauté de communes tous les mardis après-midi.

Inscription auprès du service emploi de la Communauté de commune du Val de Sarthe.

Tel : 02. 43. 77. 20. 60

Un peu de pain et de chaleur ... dans les Restos du cœur

Depuis 3 ans, il existe un centre des Restos du cœur à la Suze sur Sarthe, rue Maurice Loutreuil . C'est une équipe de 42 bénévoles qui se mobilise pour assurer la campagne d'hiver, commencée depuis le 1er décembre et ce jusqu'au 31 mars 2013.



L'année dernière, sur la campagne 2011/2012, le centre a aidé 150 familles. Ce nombre risque malheureusement d'augmenter à 150 à 200 familles cet hiver. Les familles sont originaires de la Communauté de communes mais également des Communautés de communes limitrophes, notamment Sablé sur Sarthe ou Vègre et Champagne. « Nous aidons les personnes démunies en leur proposant une aide alimentaire et en participant à leur réinsertion » nous explique Marie-Christine Barbé, Responsable de l'antenne. « Les personnes accueillies ont des profils différents : chômeurs, travailleurs précaires, jeunes de - de 25 ans ne disposant pas du RSA, retraités disposant du seuil minimum vieillesse ou familles monoparentales ... ». L'aide alimentaire s'adresse aux personnes qui en ont le plus besoin : pour en bénéficier, il faut s'inscrire chaque année et justifier de l'insuffisance de ses ressources.

Tous les vendredis matins, l'entrepôt de Coulaines, antenne départementale, livre des denrées alimen-

taires qui sont distribuées les samedi et mercredi matin. Le Super U de la Suze sur Sarthe offre également occasionnellement des viennoiseries. Marie-Christine Barbé souhaite aller encore plus loin dans l'action des Restos du cœur en proposant des ateliers de cuisine l'année prochaine. « Cela permettrait de dispenser des notions d'équilibre alimentaire, de créer des recettes de cuisine en fonction des produits frais distribués, tout cela dans un cadre convivial ».

La Mairie de la Suze sur Sarthe et la Communauté de communes sont des partenaires privilégiés de cette association : la Mairie met à disposition gratuitement le local. Les travaux de réhabilitation du bâtiment ont été financés par la Communauté de communes du Val Sarthe. Elle subventionne cette association à hauteur de 1500 à 2000 euros par an sur les frais de fonctionnement (EDF/téléphone). De plus, le service Emploi du Val de Sarthe et les restos du cœur travaillent en étroite collaboration pour aider à la réinsertion professionnelle des personnes démunies.





Un service enfance jeunesse pour vos enfants

Juillet

Cet été, 121 adolescents ont passé des vacances, ludiques, sportives, créatives..., en pratiquant, dans le cadre de l'Opération Ticket Sport & Culture, des activités diverses telles le kayak, le tennis, le badminton, le foot, l'escalade (prêt du mur d'escalade par le Conseil général de la Sarthe), des ateliers bijoux, cuisine, customisation...

Durant ce mois de juillet, les jeunes sont allés une journée à Paris pour visiter le Musée du Quai Branly et la Cité des sciences.

Pour information : l'Opération Ticket Sport & Culture est à destination des jeunes âgés de 11 à 17 ans sur les périodes de vacances d'Hiver, de printemps, en juillet et à la Toussaint.

En juillet, la coordination enfance-jeunesse du Val de Sarthe a organisé la 4^{ème} édition du Festi'Val de Sarthe regroupant tous les enfants des accueils de loisirs du territoire pour une journée festive : le matin deux spectacles étaient programmés : l'Haltéro Circus Show par la compagnie du Cirque d'Ange Heureux et Carabistouille par la compagnie du Théâtre du Merle Blanc. L'après-midi les enfants ont participé à un grand jeu de défis et la journée s'est terminée avec l'intervention du groupe Tarabi Scooter qui a enflammé le jeune public.

Août

En août, 76 jeunes ont participé aux séjours vacances proposés par la Communauté de communes : deux séjours au bord de la mer à Notre Dame de Monts où les jeunes ont découvert le char à voile. Deux autres séjours étaient proposés à Doué la Fontaine où les jeunes ont pratiqué l'équitation et découvert les troglodytes.

Les deux dernières semaines d'août, la Communauté de communes organisait un accueil de loisirs communautaire pour les enfants âgés de 4 à 11 ans sur 4 sites :

Louplande, Spay, Roëzé sur Sarthe et Parigné le Pôlin. Durant ces deux semaines, les 203 enfants accueillis ont participé à des activités proposées par les équipes d'animation sur les thèmes des jeux olympiques et de la nature. Ce fut également l'occasion pour un groupe de 20 enfants de partir camper au centre équestre le Cheval en Bélois et de découvrir l'activité équestre et les joies du camping.

Pour les familles souhaitant recevoir des informations, les programmations des activités proposées : animationjeunesse@cc-valdesarthe.fr

Rencontres-Jeux organisées par le RAM

Le Relais Assistantes Maternelles du Val de Sarthe propose des Rencontres-Jeux aux assistantes maternelles du territoire et aux enfants qu'elles accueillent.



Questions à Élisabeth Penha et Fabienne M'Bengue, animatrices RAM

Pourquoi organisez-vous des Rencontres-Jeux ?

Une des missions du RAM est d'animer des temps collectifs accueillant les assistantes maternelles et les enfants qui leurs sont confiés. Ces rencontres permettent aux assistantes maternelles de sortir de leur isolement et d'enrichir leurs pratiques professionnelles. Lors de ces rencontres, les enfants peuvent échanger et jouer avec d'autres enfants et adultes.

Nous avons organisé une réunion en septembre pour

présenter aux assistantes maternelles les axes de travail et le fil conducteur choisi pour l'année.

Quels sont les axes de travail pour cette année 2012/2013 ?

Le travail effectué l'année dernière avec les assistantes maternelles sur la charte d'accueil nous a fait prendre un virage en les impliquant davantage en tant que professionnelles de la petite enfance au cœur de ces temps de Rencontres-Jeux.

Pendant la séance, nous mettons en place plusieurs coins jeux différents : jeux libres, motricité, histoires, comptines, ateliers manipulation (goût, toucher, peinture...) et d'éveil et nous laissons l'enfant choisir son atelier. Il est essentiel que l'enfant découvre par lui-même et soit à l'initiative de son activité. Son assistante maternelle l'observera et l'accompagnera dans ses jeux.

Nous avons choisi comme fil conducteur pour 2012/2013 les « Animaux de la ferme ».

Nous pensons réaliser un calendrier où au fil des mois l'enfant grandit et change. Pour ce faire, les assistantes maternelles et nous mêmes prendrons des photos. Un moyen de retranscrire aux familles toutes les étapes de cette évolution.

Où se déroulent les Rencontres-Jeux?

Les rencontres-jeux se déroulent sur 7 Communes du territoire de 9h30 à 11h30 : chaque semaine sur les sites de Fillé sur Sarthe, Soulligné et Étival Lès le Mans, tous les 15 jours sur La Suze sur Sarthe et Chemiré le Gaudin et une fois par trimestre sur Louplande et Spay dans des salles mises à disposition par les Communes.



Bienvenue à Stéphanie VAJOU

Stéphanie Vajou a été recrutée à la Communauté de communes du Val de Sarthe depuis le 27 août 2012 à mi-temps.

Elle est Auxiliaire de puériculture au Valanou. Elle accompagne les apprentissages des bébés et des jeunes enfants, tout en veillant à leur hygiène et à leur confort.

Une journée avec Naël au Valanou



7h45 - J'enlève mon manteau avec maman, ma journée peut commencer !



8h - Le petit déjeuner est servi. À table !



Doudou m'accompagne toute la journée au Valanou ...



10h30 - Je prépare des décorations de Noël à la peinture.



12h - À table avec les copains, c'est sympa



Après le repas, je me nettoie le visage tout seul avec un gant ...



... et je me brosse les dents



Un moment calme autour d'une belle histoire avant la sieste



On apprend à jouer ensemble, à attraper la balle chacun son tour



Séance galipette en fin de journée



Rien de tel que la piscine à balle pour se défouler !



18h - Au revoir les copains, à demain !

Des jeunes reporters pour l'environnement

Suite aux animations scolaires dispensées par l'animatrice environnement de la Communauté de communes, la classe de CM1 de l'école du Sacré cœur à la Suze sur Sarthe a réalisé fin juin 2012, une enquête auprès des familles de l'école. Elle a nécessité beaucoup de temps et de motivation. Nous vous invitons à en lire les résultats, synthétisés par leur enseignante Mme Isabelle GANDON.

Nombre de personnes dans le foyer

2 pers : 2,10% - 3 pers : 19,15% - 4 pers : 59,60%
- 5 pers : 14,90% - 6 pers : 4,25%

Habitation

Maison : 96,80%
appartement : 3,20%

60,65% des familles achètent des paquets familiaux plutôt que des paquets individuels.

> Ce qui réduit le nombre d'emballages à jeter et économisent les matières premières.

48,90% déclarent ne pas faire attention aux symboles inscrits sur les emballages.

> C'est dommage car un des rôles de l'emballage est d'informer le consommateur sur le produit qu'il achète.

Les symboles les plus connus sont : bio/AB : **56,60%**
inflammable : 32%
recyclable : 47,15%

75,55% font attention à la provenance des produits qu'ils achètent (local et français de préférence)

78,7% disent utiliser peu de produits dangereux ; (mais voir réponse 2 !)

60,60% utilisent des produits « bio » dont 13,25

régulièrement

100% des familles interrogées trient leurs déchets et **89,35%** pensent bien trier

73,40% ignorent combien de kilos de déchets ils produisent par jour

> La moyenne française est 1 kilo par jour et par habitant

A la question « Savez-vous ce que deviennent nos poubelles ? »

61 familles ont donné une ou plusieurs réponses :

Elles sont incinérées : 62,30%

Elles sont recyclées : 13,10%

Elles sont enfouies ou mises en décharge : 11,50% Elles sont triées : 8,20%

Elles sont mises à la déchetterie : 1,60%

Elles servent à donner de l'énergie : 3,30%

> Nos poubelles déposées en porte à porte sont emmenées à l'usine d'incinération du Mans qui produit ainsi de l'énergie.

94,70% connaissent le compost

mais seulement 39,40% possèdent un composteur

19,15% brûlent encore les déchets verts dans leur jardin

96,80% emmènent les déchets électriques à la déchetterie

80,85% des jouets sont donnés ou vendus, le reste va en déchetterie

Seulement **15%** oublient d'enlever les piles lorsque les jouets sont jetés.

8,50% jettent encore leur piles à la poubelle ;

> Les piles sont des déchets dangereux et doivent être retraitées à part : il faut donc les emmener en déchetterie

65,95% utilisent des piles rechargeables

25,55% font leur vidange eux même dont **4,20%** brûlent l'huile usagée !

> En brûlant, l'huile de vidange dégage des fumées toxiques ; il faut l'emmenner à la déchetterie pour la recycler.

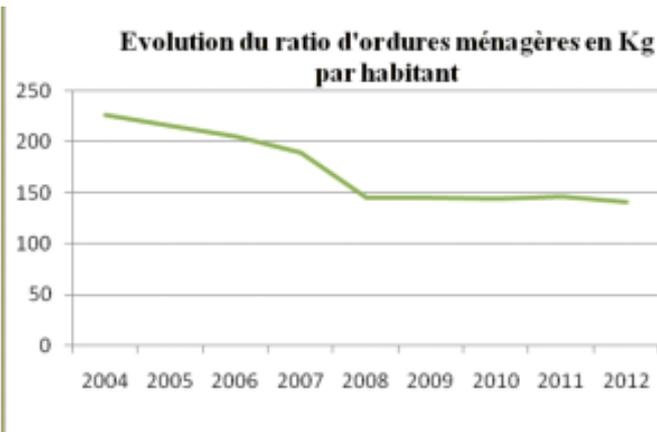
57,45% ignorent ce que deviennent les emballages mis aux conteneurs

> Ils sont triés, emmenés dans une usine de retraitement où ils sont recyclés selon s'ils sont en plastique, papier....

Par exemple, les bouteilles plastiques deviennent : stylos, mobilier de jardin, jouets, oreillers, matelas, arrosoirs, vêtements polaires, d'autres bouteilles plastiques, tuyaux, pièces d'assemblage, pare-chocs de voiture...

Les chiffres 2012 du service déchets ménagers

Une fois encore, les chiffres sont encourageants avec une baisse de 2 % pour les ordures ménagères et d'une augmentation de 3 % du tri sélectif.



Malgré une affluence croissante, les tonnages de déchets déposés en déchetterie sont en baisse.

Changement du jour de la collecte des OM sur la Suze sur Sarthe

Afin d'éviter tout incident de salubrité publique, la collecte des ordures ménagères sur la Commune de la Suze sur Sarthe sera effectuée le vendredi à partir de la deuxième semaine de janvier 2013.

En effet, depuis le 2 mai 2011, la collecte des ordures ménagères pour les Suzerains s'effectuait le lundi et de nombreuses poubelles (professionnelles principalement) restaient stockées tout le week-end, occasionnant ainsi diverses nuisances.

À la déchetterie de Roëzé : avant l'heure, c'est pas l'heure ...



Fréquemment, 20 minutes avant l'ouverture de la déchetterie intercommunale située à Roëzé sur Sarthe, une quinzaine de véhicules stationnent sur la RD 296. Ces stationnements ou arrêts gênants et dangereux sont interdits et verbalisables (article R 417-10 du code de la Route).

Nous vous remercions donc de ne pas venir avant les horaires d'ouverture de la déchetterie (rappeler ci-dessous). La Commune se réserve la possibilité de demander l'intervention ponctuelle de la gendarmerie. Il est également rappelé que depuis 2009 et les travaux d'agrandissement de la déchetterie, le temps d'attente à la déchetterie est quasi-inexistant. Venir plus tôt ne présente donc aucun avantage...

Horaires de la déchetterie :

Lundi mercredi vendredi : 13h30 / 18h

Jeudi : 10h / 12h

Samedi : 10h / 12h et 13h30 / 17h

Les derniers accès se font 10 minutes avant l'heure définitive de fermeture.

Déchetterie du Val de Sarthe : 02 43 88 74 69

ACTION

Compostage au collège de la Suze sur Sarthe



Le collège de La Suze sur Sarthe prend depuis longtemps l'environnement en compte à travers son activité. Cela se traduit par une convention avec la Communauté de communes du Val de Sarthe qui incite au tri sélectif des emballages et depuis peu au compostage des déchets du restaurant scolaire : avec 600 repas servis par jour, les déchets fermentescibles (épluchures, restes alimentaires) représentent la majeure partie des déchets. C'est pourquoi, depuis mai 2011, grâce à la motivation du personnel du collège, le Conseil général de la Sarthe a pu installer un composteur ayant une capacité adaptée. Le compost obtenu permet d'alimenter les espaces verts du collège.



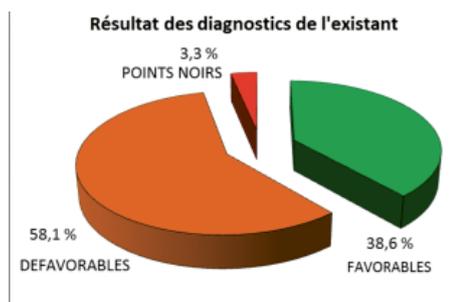
« Il y a de la vie dans l'eau ! »

La classe des CE2, CM1, CM2 de l'école publique de Saint Jean du Bois participe au 4^{ème} concours d'affiches « il y a de la vie dans l'eau » organisé par l'Agence de l'eau Loire Bretagne.

Ce concours invite les élèves à illustrer graphiquement leur représentation de rivières vivantes et de milieux aquatiques (marais, tourbières, étangs, estuaires, frange littorale) en bonne santé. Anne Marie Cormier, animatrice environnement auprès des écoles du Val de Sarthe, a proposé à cette classe six séances d'animation sur le thème de l'eau pour les accompagner dans leur projet.

Nous espérons bien sûr voir une de leur affiche sélectionnée !

Assainissement non collectif : Bilan 2012 des diagnostics



630 contrôles de bonne exécution des travaux, périodiques et diagnostics ont été effectués sur la Communauté de communes du Val de Sarthe.

508 diagnostics ont été effectués sur les Communes de Roëzé sur Sarthe, Voivres lès le Mans, Étival lès le Mans. La Commune de Louplande est en cours de diagnostic.

En 2013, le SPANC continue le diagnostic de l'ensemble des installations d'assainissement non collectif :

Souligné Flacé: de fin janvier à février, Chemiré le Gaudin : de mars à mai, La Suze sur Sarthe : de juin à octobre , Saint Jean du Bois : de novembre à décembre.

RAPPEL

Procédure pour réaliser des travaux d'assainissement non collectif



- 1 : Je me procure la liste de bureaux d'études non exhaustive et le formulaire de mise en place d'une installation d'assainissement autonome auprès du service SPANC à la Communauté de communes.
- 2 : Je fais réaliser une étude de sol **OBLIGATOIRE** et je remplis le formulaire.
- 3 : J'envoie un exemplaire de l'étude de sol et le formulaire au SPANC afin que la conception du projet soit vérifiée et validée.
- 4 : J'attends le retour de l'avis de conception, **JE NE COMMENCE PAS LES TRAVAUX AVANT** réception de cet avis.
- 5 : Je préviens le SPANC au minimum 15 jours avant le début de réalisation des travaux afin qu'il effectue le contrôle de réalisation.
- 6 : Je reçois l'avis de réalisation

Bilan 2012 des travaux de Voirie

Année dense pour les travaux d'amélioration et d'entretien de la voirie communautaire : La programmation annuelle représente environ 55 chantiers répartis sur les 12 Communes.

Travaux entrepris sur les 250 km de voirie et 80 km de chemins ruraux :

- ▶ Gravillonnage : 10,4 km. Des axes principaux modernisés : liaison Fillé-Voivres (VC404), liaison Étival – RD23 (VC406),
- ▶ Préparation de support pour enduit 201 : 10,4 kms représentant la mise en œuvre d'environ 275 T d'enrobé
- ▶ Restructuration de voies et chemins empierrés : 9 km (exemple : liaison Louplande-Maigné – VC407),
- ▶ Canalisation : 35 ml de canalisation
- ▶ Bordures : 75 ml de bordures
- ▶ Entretien de la végétation : 3 passes de fauchage des bermes et 1 passe de débroussaillage.

À cette programmation de travaux annuels, des interventions ponctuelles (curatives et préventives) effectuées par les agents du service voirie viennent se greffer :

- ▶ Entretien des chemins empierrés (reprofilage, comblement des nids de poule), représentant la mise en œuvre manuelle d'environ 500 T de pierre,
- ▶ Bouchage ponctuel des déformations sur chaussée par la mise en œuvre manuelle d'environ 30T d'enrobé à froid,
- ▶ Mise en œuvre de 120 ml de canalisation pour la reprise de traversées hydrauliques, sécurisation de virages ou fossés.



Bienvenue à Jason Formelle

Le service voirie évolue : depuis début octobre le service composé du responsable et d'un adjoint technique peut compter sur un nouvel agent à temps partiel. Jason Formelle, recruté en contrat aidé, renforce l'équipe en place 3 jours par semaine.

Voirie : rappel des bonnes pratiques

Le bon état du réseau routier est l'affaire de tous. Le non-respect des « bonnes pratiques » rappelées ci-dessous accélère la dégradation de nos routes, ce qui remet en cause la sécurité des usagers. Ces opérations restent à la charge des propriétaires et/ou exploitants des parcelles riveraines du domaine public.

	Arbres non élagués	Stockage sur domaine public	Busage bouché
Problème constaté			
Conséquences	⇒ L'humidité est conservée ce qui accélère la dégradation de la chaussée	Création d'un obstacle dangereux pour les usagers. Rupture de la continuité de l'écoulement des eaux du fossé	Montée en charge du fossé, débordement sur la chaussée (inondation, voir verglas par temps froid)
« Bonne pratique »	⇒ Élaguer les arbres dont les branches créent une « voûte » au-dessus de la route afin de permettre à la chaussée de respirer.	Aménager les zones de stockage dans les emprises privées.	Assurer le débouchage régulier des busages permettant l'accès aux parcelles privées

Le soldat rose revisité par l'école de musique

Une rencontre musicale de 170 musiciens sur scène

Depuis 2010, l'école de musique propose chaque année aux élèves un projet autour d'un thème. Après le succès de l'opération autour des musiques de l'Est avec le groupe « Blaga Ruze » en 2012, la comédie musicale « Le soldat rose » sera présentée dans la salle polyvalente de Roëzé sur Sarthe les 8 et 9 juin 2013.

A la voix ...

Les élèves des classes de CM1-CM2 de Roëzé sur Sarthe ainsi que les élèves de la classe de CE1 de Louplande bénéficient cette année d'intervention musicale en milieu scolaire avec les « musiciens intervenants » de l'école de musique. Ils formeront les groupes vocaux du projet avec la chorale enfant de l'école.

Aux instruments ...

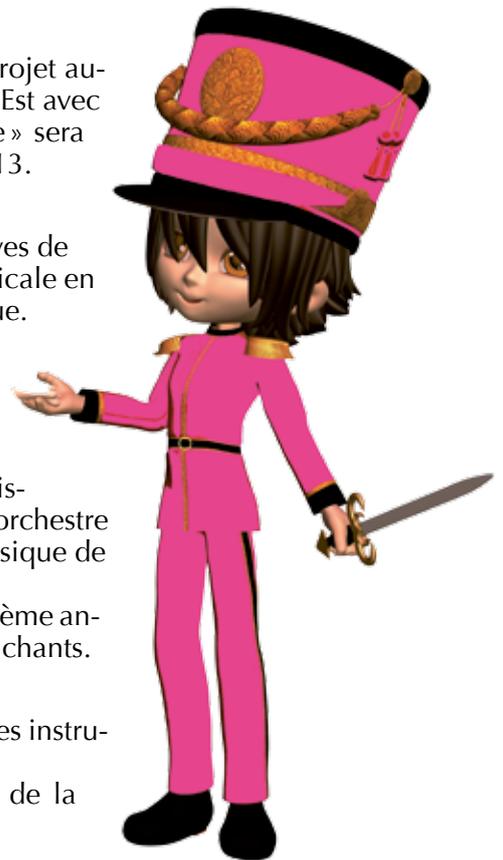
Plusieurs formations participent également à cette comédie musicale en accompagnant les chœurs d'enfants. D'une part, des formations déjà existantes de l'école de musique telles que l'orchestre junior « Ladoré » et l'orchestre ado-adulte « Du vent dans les cordes », et d'autre part, des groupes de musique de chambre formés pour l'occasion.

Les élèves de « l'orchestre au collège » de la Suze sur Sarthe, pour leur troisième année d'existence, participent également à l'accompagnement de plusieurs chants.

Une volonté de transversalité...

Les enfants des écoles primaires auront l'occasion de côtoyer des ensembles instrumentaux et ainsi découvrir une ambiance de concert.

Ce projet d'envergure participe à la dynamique culturelle du territoire de la Communauté de communes du Val de Sarthe.



Bienvenue à **Steve Leray**

Steve Leray a rejoint, depuis la rentrée de septembre dernier, l'équipe de l'école de musique. Il enseigne la formation musicale.

Nous souhaitons la bienvenue à ce percussionniste et amateur de musique traditionnelle.

ZOOM

L'école de musique « **Hors les murs** »



Aurélie Salé et Régis André, les deux animateurs en milieu scolaire de l'école de musique, interviennent auprès de 500 enfants dans les écoles d'Étival lès le Mans, La Suze sur Sarthe, Louplande, Parigné le Pôlin, Roëzé sur Sarthe, Souigné Flacé et Spay. L'école de musique poursuit pour la troisième année son travail avec l'orchestre d'harmonie installé dans les murs du collège de La Suze sur Sarthe. 24 élèves sont accompagnés par l'enseignante en musique du collège et six enseignants spécialisés de l'école de musique.

Une salle de répétition équipée à disposition des groupes

Depuis le 1^{er} octobre 2012, l'école de musique propose à l'attention des groupes amateurs et des associations du territoire la mise à disposition gratuite d'une salle de répétition.

Cette salle est disponible le mercredi matin, le jeudi soir et le samedi après-midi. Elle est équipée d'un piano, de deux batteries, d'amplificateurs guitare et basse électrique, d'un synthétiseur, d'une table de mixage et d'un parc de micro.



Réservation/inscription : un mois à l'avance soit par téléphone au 02.43.83.51.12, soit par email à ecoledemusique@cc-valdesarthe.fr soit directement à la Communauté de communes du Val de Sarthe, 27, rue du 11 novembre 72210 La Suze sur Sarthe.



Pôle **musiques actuelles**

Depuis la rentrée scolaire 2012, un cursus musiques actuelles complet est proposé à l'école de musique.

L'objectif est de permettre aux adolescents et aux adultes de valider une fin de 1^{er} cycle de formation musicale en deux ans maximum.

Les cours instrumentaux concernent la basse électrique, la batterie, le chant, le clavier électronique et la guitare électrique. Des stages de musique assistée par ordinateur sont également proposés.

La formation collective s'articule autour de cours en groupe percussion et en atelier voix percussion. Des répétitions encadrées sont également proposées par Julien Le Gourrierc le vendredi soir et par Stéphane Corsaletti le samedi en début d'après-midi.

La possibilité pour des groupes de l'école de répéter en autonomie complète est offerte, et finalise ainsi ce cursus.

Construire les pratiques artistiques de demain sur le territoire

Depuis la rentrée, les pratiques artistiques sur le Val de Sarthe font l'objet d'une analyse.

En lien avec le bureau d'études Abcd (spécialisé notamment dans la définition de politiques territoriales d'enseignement artistique), les écoles, les associations, les Communes, les partenaires (Direction Régionale des Affaires Culturelles, Conseil général, Conseil régional, Pays) sont mobilisés autour de groupes de travail pour dessiner ensemble les contours d'un schéma des pratiques artistiques en Val de Sarthe.

L'étude aboutira sur une organisation concertée de l'enseignement artistique et des pratiques amateurs dans les domaines de la musique, de la danse, du théâtre et des arts plastiques. Elle préconisera également le type de bâtiment adapté pour accueillir les futures activités à la Suze sur Sarthe, avec assurément de nouveaux locaux pour l'école de musique. L'objectif ne consistera pas à « tout centraliser » à la Suze sur Sarthe mais à définir une cohérence de l'enseignement artistique et des pratiques amateurs sur le Val de Sarthe. Abcd rendra ses conclusions fin février 2013.



La saison 2013 se prépare au Centre d'Art



Le Centre d'art a fermé ses portes en octobre dernier. Avec plus de 9 000 visiteurs cette année, une offre scolaires et accueils de loisirs en hausse, le Centre d'art affirme son rôle de lieu de diffusion et de création de l'art contemporain à l'échelle départementale. 2013 réservera encore de belles rencontres artistiques ...

Expositions / Résidences au Centre d'art

La programmation 2013, mettra en avant la diversité des formes artistiques contemporaines au travers de ses résidences et expositions. Elles se dérouleront entre mars et octobre.

Ainsi l'artiste Yz fera l'ouverture de la saison le 30 mars avec des installations mêlant le street-art et la vidéo.

À partir du 25 mai, Guillaumit proposera une exposition où l'univers des comics, du design et de la musique sera à l'honneur.

La résidence pédagogique du Centre d'art débutera le 13 mai et aura pour objectif de soutenir le travail de Dorothy Shoes, photographe et écrivain qui présentera ensuite ses productions au sein de la salle d'exposition dès le 29 juin.

Le partenariat avec l'école des Beaux Arts Tours, Angers, Le Mans, initié en 2011, permettra l'accueil de trois étudiants issus des 3 pôles pour une résidence qui débutera le 1er juillet, aboutissant sur exposition présentée jusqu'au 31 octobre.

Pour clôturer la saison, Romain Saintonges exposera ses multiples travaux en peinture jusqu'au 31 octobre. (Programmation détaillée en page agenda culturel)

A Fillé sur Sarthe mais pas seulement : le concept « hors les murs »

Suite à une demande des écoles, l'équipe du Centre d'art travaille à la création d'une nouvelle résidence à destination des scolaires et des accueils de loisirs du Val de Sarthe. L'artiste interviendra au sein des établissements du territoire où il proposera des ateliers

aux enfants, en lien avec son travail, et dans l'objectif final de réaliser une exposition.

En 2012, la médiation du Centre d'art s'enrichissait de conférences. Philippe Neau, artiste et professeur d'arts plastiques à Sablé sur Sarthe, proposait d'aborder des grandes thématiques de l'art contemporain au travers d'un cycle de conférences intitulé « Donnez-moi les clés ». En 2013, ces apéro-conférences seront délocalisées dans des lieux privilégiant les liens sociaux (cafés, médiathèques...) pour aller à la rencontre des habitants et du public. Ces soirées conviviales mettront en lumière des artistes, des œuvres, des expositions, des institutions...

3 AFTER PULS'ART

En partenariat avec la manifestation internationale d'art contemporain « PULS'ART » qui a lieu au Mans depuis plus de 20 ans, une nouvelle édition de l'AFTER PULS'ART verra le jour.

Alors que les deux premières éditions mettaient l'accent sur la peinture, l'édition 3 se déroulant les 8 et 9 juin, valorisera la sculpture avec l'intervention de plusieurs artistes. Petits et grands pourront encore laisser libre cours à leur imagination grâce aux ateliers de pratique artistique proposés. Une création de l'école de musique du Val de Sarthe sera également diffusée tout le week-end. Afin de favoriser la rencontre privilégiée entre les artistes et le public, la soirée du 8 juin invitera à un repas d'échanges et de partage autour d'un moment convivial dans une ambiance guinguette.

Encore une belle saison sur l'île MoulinSart



Une nouvelle saison s'est achevée sur l'île MoulinSart et malgré une météo capricieuse, la fréquentation dépasse les 37 000 visiteurs (12% en plus par rapport à 2011).

On constate une augmentation importante en début de saison alors que la période estivale apparaît plus mitigée. L'offre de groupe connaît une évolution significative grâce à un travail conjugué des différents partenaires.

Les nouvelles animations proposées en 2012 contribuent aussi à cette hausse de fréquentation. Elles ont trouvé leur public avec :

- 1 000 visiteurs pour la manifestation Gros plan(t) sur le potager
- plus de 1 400 spectateurs pour les Dimanches d'été sur l'île MoulinSart
- 700 personnes pour le Marché gourmand et artisanal.

L'île MoulinSart conforte ainsi sa position de site gratuit les plus visités du département de la Sarthe.



Un programme 2013 riche en nouveautés ...

Les événements, animations ne manqueront pas tout au long de la saison 2013.

Le Moulin Cyprien développera ses activités de meunerie avec notamment des cuissons au four proposées au public plus régulièrement.

La guinguette sera animée tous les dimanches après-midi et invitera à des soirées danse thématique. L'élection de Miss Guinguette sera renouvelée les 1^{er} et 2 juin.

Le Centre d'art présentera une programmation diversifiée mettant en avant différentes formes artistiques.

La 3^{ème} édition de la manifestation d'art contemporain AFTER PULS'ART – les 8 et 9 juin - sera spectaculaire en créations...

L'espace nautique poursuivra les locations de canoës et organisera des animations dans le cadre de la fête du Nautisme, les 25 et 26 mai.

Les dimanches d'été sur l'île, en juillet et août, offriront encore de beaux moments de spectacles d'arts de la rue.

Deux soirées by night animées seront également proposées les 29 juin et 7 septembre.



Parmi les nouveaux aménagements, un jardin de céréales a été créé. Il sert désormais de base aux animations pédagogiques proposées par le Moulin Cyprien. Blé, maïs, seigle, orge et avoine sont semés et complètent ainsi la présentation du cheminement de la graine au pain.



Commune à la Une Parigné le Pôlin

Rencontre avec Alain Le Quéau, Maire de Parigné le Pôlin

Quels sont les principaux projets de votre équipe municipale avant la fin de votre mandat ?

Les derniers projets que l'équipe municipale doit mener avant le renouvellement électoral de 2014 concernent la construction du bâtiment scolaire, l'aménagement des chemins ruraux, la poursuite de la rénovation des voiries piétonnes au bourg et la réorganisation administrative de la mairie.

Le nouveau bâtiment scolaire des classes maternelles

(409 m²) est la principale réalisation de notre mandat par son coût, sa durée et son impact immédiat sur la vie des Parignéens. Il s'agit d'une construction originale aux volumes simples qui s'intègrent à l'environnement proche en tirant le meilleur parti du terrain libéré par la démolition de l'ancienne maternelle tout en préservant la possibilité d'une future extension. En effet, je ne doute pas que Parigné le Pôlin sera à 1 500 habitants avant la fin du prochain mandat. Le coût de cette opération est chiffrée à 709 000 € HT. Cette somme comprend la démolition et l'installation des bâtiments provisoires durant le chantier qui a ouvert en mars 2012. La Communauté de communes Val de Sarthe apporte une aide au titre du fonds de concours pour 33 750 €.

Pour les chemins ruraux et le patrimoine naturel

nous sommes très demandeurs d'une intervention de la Communauté de communes dans le cadre de sa compétence voirie, dotée de plus de moyens. La commune très boisée possède environ 20 km de chemins quelquefois réduits en sentier. Le patrimoine de la flore et de la faune est intéressant avec par exemple la Huppe fasciée qu'on peut surprendre à prendre son bain de sable, au détour d'une allée. Ou encore découvrir le parfum camphré de la Tanaisie (aussi appelée Barbotine) et autres plantes et arbres remarquables. Certains itinéraires étant devenus au fil des ans inexistantes, nous avons la volonté de faire le bilan complet avant la fin de ce mandat.

La Communauté de communes dans le cadre de sa compétence tourisme a réalisé **la halte équestre du Pré Bignon** qui permet aux randonneurs de disposer de parcs séparatifs pour les chevaux avec abreuvoir

et alimentation électrique. Les itinéraires pédestres sont inscrits au schéma départemental et la randonnée équestre « Sur les traces de la folie du roi Charles VI » figure au schéma des espaces de sports de pleine nature.

Dans le bourg, **les travaux d'aménagement** se poursuivront dans la continuité de la création de la place de l'Église par la réfection progressive des trottoirs. Compte tenu des coûts, cela se fera par tronçon. L'enfouissement des réseaux devrait être poursuivi en 2015.

Au cours de ce mandat et du précédent les élus, notamment les Adjoints se sont beaucoup investis dans le travail de gestion administrative. Ainsi, le secrétariat est resté avec une seule secrétaire, c'est à dire sous doté comparativement aux Communes de taille identique. C'est un choix. Nous avons consolidé les services périscolaires (animation, garderie, cantine) par l'embauche et la pérennisation d'emplois qualifiés. Maintenant, **il convient de redimensionner le service administratif**. Pour cela, nous avons embauché une rédactrice en début d'année et prévoyons un second poste administratif à temps partiel à compter de septembre 2013. Je souhaite une étroite relation avec les services communautaires pour anticiper le passage à d'autres compétences intercommunales en Val de Sarthe. Par exemple, il est à mon sens impératif de préparer la mise en place d'un service d'urbanisme communautaire chargé en pratique de l'administration du droit du sol.

Dans d'autres domaines, nous aurons aussi à travailler avec la Communauté de communes pour les compétences existantes (par exemple, acquisition d'une réserve foncière en zone constructible), pour achever la réalisation des compétences existantes, pour préparer l'avenir au mieux dans l'intérêt bien partagé de tous.

Pour moi, lorsqu'une compétence est prise par la Communauté de communes, elle doit être une plus-value par la Commune et ses habitants.

*Parignéen / Parignéenne
1145 habitants
situé à 11 km de la Suze sur Sarthe.*



Infos pratiques

Communauté de communes du Val de Sarthe

Espace Communautaire

27 rue du 11 novembre - BP 26

72210 La Suze sur Sarthe

Tél 02.43.83.51.12 - Fax 02.43.83.51.13

accueil@cc-valdesarthe.fr

www.val-de-sarthe.fr

Service Emploi

Tél : 02 43 77 20 60 - Mail : emploi.social@cc-valdesarthe.fr

Horaires Ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00

ou sur rendez-vous en dehors de ces horaires

Relais Assistantes Maternelles

Tél : 02 43 83 52 41 - Mail : ram@cc-valdesarthe.fr

Horaires Tous les jeudis, de 9h à 12h et de 16h à 19h sur rendez-vous

Tous les vendredis de 15h30 à 18h30 sur rendez-vous

Autres jours possibles sur rendez-vous

Le Valanou, multi-accueil

Tél : 02 43 83 51 14 - Mail : multiaccueil@cc-valdesarthe.fr

Horaires Lundi : 7h30-17h30, mardi, jeudi et vendredi : 7h30-18h30

mercredi : 7h30-12h00

Service Jeunesse

Tél : 02.43.83.51.12 - Mail : animationjeunesse@cc-valdesarthe.fr

École de Musique

Tél : 02.43.83.51.12 - Mail : ecoledemusique@cc-valdesarthe.fr

Horaires Du lundi au jeudi de : 9h - 12h et de 14h - 18h

le vendredi de : 9h - 12h et de 14h - 17h30

Ile MoulinSart

Informations, tarifs et réservations au 06.64.17.13.88

ou sur moulin-vivant@orange.fr

Ouvert toute l'année sauf janvier du mercredi au dimanche 10h-13h / 14h-18h (ouverture également le lundi en juillet - août)

SPANC

Information et RDV auprès du technicien par téléphone

ou par mail spanc@cc-valdesarthe.fr

Déchetterie du Val de Sarthe

La Pièce du Neuf - 72210 Roézé sur Sarthe - Tél : 02.43.88.74.69

Horaires Lundi : 13h30-18h - Mercredi : 13h30-18h - Jeudi : 10h-12h

Vendredi : 13h30-18h - Samedi : 10h-12h et 13h30-17h - Fermée les mardi, dimanche et jours fériés

Les habitants de Fillé sur Sarthe, Parigné le Pôlin et Spay peuvent accéder à la déchetterie de Guécélard (munis de leur vignette),

Chêne Vert - 72230 Guécélard - Tél 02.43.43.86.24.

Horaires Lundi : 10h/12h30 et 14h/18h Mercredi: 14h/18h Vendredi :

10h/12h30 et 14h/18h - Samedi : 8h30/12h30 et 14h/18h



La bourse au logement

La Communauté de communes a créé il y a plusieurs années un fichier d'information sur les logements et terrains à vendre ou à louer sur le territoire.

Cette bourse au logement permet de mettre en relation des demandeurs et des propriétaires qui proposent des offres de logement.

La bourse au logement ne vit que par les annonces que vous transmettez à la Communauté de communes et par le bouche à oreille. Pour que cette base de données continue d'exister, n'hésitez plus, utilisez ce service pour vos biens immobiliers et parlez-en autour de vous.

Vous êtes à la recherche d'un logement :

- Consultez la liste mensuelle des offres de logement
- Téléchargez l'imprimé de demande de logement et le transmettre à la Communauté de communes

Vous disposez d'un logement à louer :

- Téléchargez l'imprimé d'offre de logement et transmettez-le à la Communauté de Communes www.val-de-sarthe.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Philippe Girardot

Ont participé à ce numéro :

Laurence Ronseaux, Florence Lefevre, Sylvestre Baptista, Fabienne Martineau Elisabeth Penha, Fabienne M'Bengue, Jonathan Tessier, Nicolas Deschenet, Christelle Martin, Émilie Brault, Anne-Pauline Girard.

CONCEPTION ET MISE EN PAGE :

Laurence Ronseaux

PHOTOS :

Communauté de communes Val de Sarthe Jean Philippe Berlose, Yz, Dorothy Shoes, Guilaumit.

IMPRESSION : ITF Le Mans

TIRAGE : 8 500 exemplaires.



RENDEZ-VOUS CULTURELS 2013

17 février 16h00	Église La Suze sur Sarthe	Journée « vent » avec un concert à l'issue de la journée
du 30 mars au 12 mai	Centre d'Art Île MoulinSart	Exposition de YZ
12 avril 20h00	Salle polyvalente La Suze-sur-Sarthe	Concert musiques actuelles
24 mai 20h00	Église Voivres lès le Mans	Concert avec l'orchestre « Du vent dans les cordes » et la chorale adulte de l'école de musique
du 25 mai au 23 juin	Centre d'Art Île MoulinSart	Exposition de Guillaumit
8 juin en soirée et 9 juin en après-midi	Salle polyvalente Roëzé sur Sarthe	Concert « Le Soldat Rose »
8 et 9 juin	Île MoulinSart	After PULS'ART Manifestation d'art contemporain
15 juin en après-midi	Île MoulinSart	Concert avec l'orchestre « Du vent dans les cordes » dans le cadre la journée du patrimoine de Pays et des Moulins
29 juin en soirée	Île MoulinSart	« Île MoulinSart by night » Découverte du site la nuit tombée avec animations d'arts de la rue
du 29 juin au 25 août	Centre d'Art Île MoulinSart	Exposition de Dorothy Shoes
30 juin à partir de midi	Saint Jean du Bois	Pique-nique « musiques actuelles »
7, 14, 21, 28 juillet en après-midi	Île MoulinSart	« Les dimanches d'été sur l'île MoulinSart » Spectacles d'arts de la rue
2 ^{ème} quinzaine de juillet	Communes du Val de Sarthe	Festival d'arts de la rue
4, 11, 18, 25 août en après-midi	Île MoulinSart	« Les dimanches d'été sur l'île MoulinSart » Spectacles d'arts de la rue
du 31 août au 31 octobre	Centre d'Art Île MoulinSart	Exposition : Partenariat EPCC
du 31 août au 31 octobre	Centre d'Art Île MoulinSart	Exposition de Romain Saintonges
7 septembre en soirée	Île MoulinSart	« Île MoulinSart by night » Découverte du site la nuit tombée avec animations d'arts de la rue

Exposition de YZ



Exposition de Dorothy Shoes



Exposition de Guillaumit

